

Date de la convocation : 21/04/2026

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 15

Votants : 16

Présents : Mmes Sandra ARSIVAUD, Claire-Marie BIGEAYE, Patricia LEPINE, Hanna OCHSENBEIN, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Martine SCHEID, Chantal SUBRA.

MM. Damien BREAU, Lionel DAMESTOY, Eric DRAPEAU, Eric FAUCHER, Olivier LANERES, Dominique MOREL, Eric THICKETT.

Absents ayant donné Pouvoirs : M. François JOUANNAULT à M. Eric DRAPEAU

Absents excusés : Mme Andrée JOUSSEAUME et M. Patrick RAMOS

Absents : M. Gérard VILATTE

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 30/03/2026.

Le procès-verbal de la séance du 30/03/2026 est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 16 voix pour.

Communication au Conseil Municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)

- Contrat d'entretien annuel des espaces verts pour le secteur des Oiseaux par l'ADEI ESAT DE MARLONGES pour un montant par passage de 607,36€ HT, 728,83€ TTC.
- Contrat d'entretien annuel des espaces verts pour le rondpoint d'Intermarché par l'ADEI ESAT DE MARLONGES pour un montant par passage de 832,59€ HT, 999,11€ TTC.
- Contrat d'entretien annuel des espaces verts pour le secteur de la ZA de l'Aubépin par l'ADEI ESAT DE MARLONGES pour un montant par passage de 1.548,77€ HT, 1.858,52€ TTC.
- Animation pour la fête de la Rosière par la société CARAMIX pour un montant de 1.960,00€ TTC.
- Spectacle pour les Transhumances 2026 et Mai à Vélo par la société TISANE DU KIRC pour un montant de 1.524,00€ TTC.
- Formation obligatoire des élus (E. DRAPEAU, E. FAUCHER, F. JOUANNAULT, J. RAIMON, M. SCHEID, C. SUBRA, E. THICKETT) par l'AMF17 pour un montant de 190,00€ TTC par jour par participant.
- Remise en état logement 5 rue du Roulet par la société ABER PROPRETÉ pour un montant de 179,00€ HT, 214,80€ TTC.
- Modernisation des horloges par le SDEER 17 pour un montant de 4.223,38€ TTC.
- Réhabilitation de l'électrification du Parc par la société SAS PEREIRA CHAILLOUX pour un montant de 10.607,40€ HT, 12.728,88€ TTC.
- Location d'une minipelle pour les travaux dans le parc auprès de la société ALM pour un montant de 634,95€ HT, 761,94€ TTC.
- Acquisition de corbeilles de tri pour les services administratifs auprès de la société MANUTAN COLLECTIVITÉS pour un montant de 383,25€ HT, 459,90€ TTC.
- Fourniture d'une plaque transparente opaque pour le logement 3 rue des Ecoles par la société ATELIER THERET pour un montant de 296,00€ HT, 355,20€ TTC.
- Fourniture de lames de signalisation par la société PANO pour un montant de 396,00€ HT, 475,20€ TTC.
- Réalisation d'une étude pour la déconnexion des eaux pluviales de la rue du Mississippi par la société MAITRES CUBES pour un montant de 2.650,00€ HT, 3.180,00€ TTC.
- Broyage du terrain derrière la déchetterie pour les Foulées Sallésiennes par la société SARL GUERAU SERVICES pour un montant de 250,00€ HT, 300,00€ TTC.
- Acquisition d'un ordinateur et reconditionnement d'un autre pour les services administratifs auprès de SOLURIS pour un montant de 1.618,25€ HT, 2.708,90€ TTC.
- Sortie en mer pour le Centre de Loisirs par la société CROISIERES NAVIPROMER pour un montant de 341,80€ TTC.

- Réfection d'une partie de la toiture de l'église par la société TOITURES CP pour un montant de 55.359,94€ HT, 66.431,93€ TTC.
- Restauration de l'escalier à vis et du mur du clocher fortifié de l'église par la société LES COMPAGNONS RÉUNIS pour un montant de 31.474,00€ HT, 37.668,80€ TTC.
- Repérage amiante et plomb avant démolition sur le logement sis 20 rue Pierre par la société CEDI ATLANTIQUE pour un montant de 1.690,00€ HT, 2.028,00€ TTC.
- Avenant d'ajustement contractuel pour le contrat véhicules à moteur avec la société SMACL ASSURANCES portant la cotisation annuelle à 3.459,00€ HT, 4.150,80€ TTC.
- Avenant au contrat de mise à disposition gratuite du véhicule KANGOO des services techniques avec la société TRAFIC COMMUNICATION portant acquisition du véhicule pour un montant de 1.000,00€ HT, 1.200,00€ TTC.

Délibération n°1 Modification du tableau du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte du tableau du Conseil Municipal tel que modifié suite à la démission et à l'entrée d'une nouvelle Conseillère Municipale.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°2 Désignation représentants à la SEM ENR de La Rochelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Désigne M. Eric THICKETT en qualité de représentant de la Commune aux assemblées générales de la société SEM ENR La Rochelle, et le dote de tous pouvoirs à cet effet.
- Désigne : M. Eric THICKETT en qualité de délégué de la Commune à l'assemblée spéciale de la SEM ENR La Rochelle, et l'autorise à exercer toutes fonctions dans ce cadre, étant précisé qu'il exercera ses fonctions gratuitement.
- Désigne M. Eric FAUCHER en qualité de représentant suppléant de la Commune aux assemblées générales et spéciale de la société SEM ENR La Rochelle, en cas d'absence de M. Eric THICKETT.
- Autorise M. Eric THICKETT à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée par l'assemblée spéciale, notamment sa présidence ou la fonction d'administrateur représentant l'assemblée spéciale au conseil d'administration.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°3 Désignation représentants au Syndicat Départemental de la Voirie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne, par vote à main levée, M. Damien BREAU en qualité de représentant au collège cantonal qui élira les délégués au comité syndical du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°4 Convention de servitudes parcelle AD88 avec ENEDIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- autorise Madame le Maire à signer la convention de servitude avec ENEDIS pour la parcelle AD88 propriété de la Commune.
- autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°5 Fête de la Rosière 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'accorder une dotation de 500€ à la Rosière 2026 élue ;
- De rembourser la/les Dauphines de la Rosière 2026 de son/leur achat de tenue pour la Fête de la Rosière 2026, sur présentation de justificatifs et dans la limite de 100 euros par personne ;
- Il est précisé que la dotation et les remboursements sont conditionnées par la présence effective de la Rosière et de sa/Dauphine(s) le jour de la fête de la Rosière soit le 20 juin 2026 ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°6 Conseil Municipal des Enfants – Actions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Valide les actions proposées par le CME, à savoir :
 - Finir de poser les affiches citoyennes réalisées
 - Mettre en place des filets de basket
 - Acheter des cages de but pliables

- Installer des portes-craies pour les tableaux sous le préau
- Autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°7 Demande de subvention FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) – Sécurisation des écoles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- Solliciter le financement de l'Etat au titre du FIPD 2026 Programme S (projet de sécurisation et d'équipement)
- Valider le plan de financement tel qu'annexé à la présente délibération
- Autoriser Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.
- Autoriser Madame le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la signature et l'exécution, ainsi que de tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Questions / Informations diverses :

- Prochain Conseil Municipal :
 - Vendredi 08/05/2026 à 10h : élection de la Rosière 2026
 - Vendredi 05/06/2026 à 18h : élection grands électeurs sénatoriales
 - Lundi 29/06/2026 à 18h30
- Date prochaines manifestations :
 - Cérémonie du 08 mai + élection de la Rosière : vendredi 08 mai 2026
 - Concert « Sans prétention » : samedi 16 mai 2026 à la Galerie à 19h
 - Exposition et livres sur l'esclavage du 18 au 24 mai 2026 à la bibliothèque
 - Transhumances littorales et Mai à Vélo (pique-nique et rallye vélo) : Samedi 23 mai 2026 à partir de 10h30 dans le Parc
 - Guinguette : samedi 23 mai 2026 dans le parc à partir de 18h
 - Guinguette : vendredi 29 mai 2026 dans le parc à partir de 18h
 - Théâtre par la Coursive « Pling Plang » : jeudi 4 juin 2026 à 20h30 à la salle des Fêtes
 - Les foulées sallésiennes, course nature de 10km : dimanche 7 juin 2026 à 9h30
 - Guinguette : vendredi 12 juin 2026 dans le parc à partir de 18h
 - Fête de la Rosière et Fête de l'école : samedi 20 juin 2026 dans le Parc
 - Guinguette : samedi 20 juin 2026 dans le parc à partir de 18h
 - Guinguette : vendredi 3 juillet 2026 dans le parc à partir de 18h